CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – LUMIZEN

Dernière mise à jour : 15/10/2026

Article 1 – Identification du professionnel

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») sont celles de :

LUMIZEN
Micro-entreprise
Séverine MEUNIER, société LUMIZEN, dont le siège social est situé au 51 Chemin du Pigeonnier – 01090 MONTCEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bourg en Bresse sous le numéro 507 540 847.

SIRET : 507 540 847 00021

Contact : (du lundi au vendredi de 10h à 18h00)
📱 06.11.67.36.44
✉ lumizen01090@gmail.com
🌐 lumizen01.fr

Ci-après dénommé « le Professionnel ».

Article 2 – Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions applicables :

- aux prestations de soins esthétiques ;
- aux prestations de soins énergétiques ;
- à la vente de parfums ;
- à la vente de produits cosmétiques et de beauté ;
- à la vente de bijoux et accessoires.

Les produits proposés par LUMIZEN ne sont pas vendus directement sur le site internet. Ils peuvent être achetés directement à l'institut ou faire l'objet d'une commande auprès de LUMIZEN.

Les présentes CGV s'appliquent aux prestations et aux ventes réalisées auprès de clients consommateurs.

Toute réservation d'une prestation ou tout achat ou commande d'un produit implique la prise de connaissance et l'acceptation des présentes CGV.

Article 3 – Prestations de soins

Les prestations proposées sont décrites sur les supports de communication et la plateforme de réservation de LUMIZEN.

Les soins esthétiques sont réalisés par un professionnel diplômé et qualifié, dans la limite de ses compétences et qualifications et dans le respect de la réglementation applicable à l'activité exercée.

Les soins énergétiques sont proposés dans une démarche de bien-être, de relaxation et d'accompagnement.

Ils ne constituent pas des actes médicaux, ne permettent pas d'établir un diagnostic médical et ne se substituent en aucun cas à une consultation, un diagnostic, un traitement ou un suivi médical.

LUMIZEN ne formule aucun diagnostic médical et ne demande pas au client d'interrompre, de modifier ou de remplacer un traitement médical.

Article 4 – Produits proposés à la vente

LUMIZEN propose notamment à la vente :

- des parfums ;
- des produits cosmétiques et de beauté ;
- des bijoux ;
- des accessoires.

Les produits peuvent être achetés directement à l'institut, dans la limite des stocks disponibles, ou faire l'objet d'une commande spécifique auprès de LUMIZEN.

Les caractéristiques essentielles des produits sont communiquées au client avant l'achat ou la validation de la commande.

Les photographies et illustrations éventuellement utilisées sur les supports de communication sont destinées à présenter les produits aussi fidèlement que possible. De légères différences d'aspect ou de couleur peuvent exister selon les conditions d'affichage.

Pour les produits cosmétiques et les parfums, le client est invité à prendre connaissance de la composition, des précautions d'emploi et des informations figurant sur l'emballage avant toute utilisation.

Pour les bijoux, les caractéristiques disponibles, notamment les matières, dimensions, coloris et particularités, sont communiquées au client.

Article 5 – Disponibilité des produits

Les produits disponibles immédiatement sont proposés dans la limite des stocks disponibles.

Lorsqu'un produit n'est pas disponible, le client peut demander sa commande auprès de LUMIZEN.

Avant toute commande, le client est informé, dans la mesure du possible, du prix du produit et du délai estimatif de disponibilité.

LUMIZEN informe le client dès que le produit commandé est disponible.

Article 6 – Achat et commande de produits

Les produits ne peuvent pas être achetés directement sur le site internet de LUMIZEN.

Les achats de produits disponibles en stock sont réalisés directement à l'institut.

Lorsqu'un produit n'est pas disponible en stock, le client peut demander sa commande auprès de LUMIZEN.

Toute commande spécifique est soumise à l'accord préalable du client concernant le produit, ses caractéristiques et son prix.

La commande peut être effectuée selon les modalités proposées par LUMIZEN, notamment directement à l'institut, par téléphone, par courrier électronique ou par tout autre moyen permettant de confirmer la demande du client.

Lorsque la commande est conclue à distance avec un consommateur, les dispositions légales applicables aux contrats conclus à distance, notamment celles relatives au droit de rétractation, sont applicables.

Lorsqu'une commande est passée directement à l'institut et conclue sur place, les règles propres aux contrats conclus en établissement s'appliquent.

Article 7 – Prix

Les prix des prestations et des produits sont indiqués en euros.

Lorsque la TVA est applicable, les prix sont indiqués toutes taxes comprises (TTC).

Lorsque LUMIZEN bénéficie de la franchise en base de TVA, la mention légale correspondante est portée sur les documents concernés.

Le prix d'un produit commandé est communiqué au client avant la validation de la commande.

LUMIZEN se réserve le droit de modifier ses tarifs. Les modifications ne s'appliquent pas aux prestations ou commandes déjà validées.

Article 8 – Modalités de paiement

Le règlement des prestations et des produits peut être effectué :

- par carte bancaire (notamment **cartes de crédit et de débit**, ainsi que les paiements NFC comme **Google Pay** et **Apple Pay)**,
- en espèces ;
- par lien de paiement Sumup.

Les prestations sont réglées au moment de leur réalisation, sauf accord particulier.

Les produits disponibles à l'institut sont réglés lors de leur achat.

Pour les produits commandés, les modalités et le moment du règlement sont communiqués au client lors de la commande.

Aucun acompte n'est demandé pour les réservations de prestations, sauf accord particulier expressément convenu avec le client.

Article 9 – Retrait des produits commandés

Les produits commandés auprès de LUMIZEN sont, sauf accord contraire, retirés directement à l'institut lorsque le client est informé de leur disponibilité.

Le client est informé de la disponibilité du produit par le moyen de contact communiqué lors de la commande.

Lorsque les circonstances le justifient, une autre modalité de remise peut être convenue entre LUMIZEN et le client.

Article 10 – Droit de rétractation relatif aux commandes de produits

Lorsqu'une commande de produit est conclue à distance avec un consommateur, le client bénéficie, lorsque les conditions légales sont réunies, d'un délai de quatorze (14) jours calendaires pour exercer son droit de rétractation.

Le délai court, pour les produits, à compter de leur réception par le client ou par le tiers désigné par celui-ci.

Le client peut exercer son droit de rétractation en adressant à LUMIZEN une déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa décision de se rétracter ou en utilisant le formulaire type de rétractation annexé aux présentes CGV.

Lorsque le droit de rétractation est applicable, le client doit retourner le produit dans les conditions et délais prévus par la réglementation.

Lorsque la commande est conclue directement à l'institut, le droit de rétractation propre aux contrats conclus à distance ne s'applique pas, sous réserve des dispositions légales particulières pouvant être applicables.

Article 11 – Exceptions au droit de rétractation

Certains produits peuvent être exclus du droit de rétractation dans les conditions prévues par la réglementation.

Notamment, les produits cosmétiques ou de parfumerie qui ont été descellés après livraison et qui ne peuvent être retournés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé peuvent être exclus du droit de rétractation lorsque les conditions légales sont réunies.

Les produits confectionnés selon les spécifications du client ou nettement personnalisés peuvent également être exclus du droit de rétractation dans les conditions prévues par la loi.

Ces exceptions ne s'appliquent que lorsque les conditions légales sont effectivement réunies.

Article 12 – Remboursement

Lorsqu'un droit de rétractation est valablement exercé, LUMIZEN rembourse les sommes dues conformément aux dispositions légales applicables.

Le remboursement intervient selon les délais et modalités prévus par la réglementation.

LUMIZEN peut différer le remboursement jusqu'à récupération du produit ou jusqu'à réception de la preuve d'expédition du produit, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Article 13 – Garanties légales applicables aux produits

Les produits vendus par LUMIZEN bénéficient des garanties légales applicables, notamment de la garantie légale de conformité et de la garantie légale des vices cachés.

Ces garanties s'appliquent indépendamment de toute éventuelle garantie commerciale.

En cas de produit présentant un défaut ou une non-conformité relevant d'une garantie légale, le client est invité à contacter LUMIZEN afin que sa demande soit examinée et que les droits prévus par la loi puissent être mis en œuvre.

Article 14 – Utilisation des produits cosmétiques et parfums

Le client s'engage à respecter les conditions d'utilisation, précautions et avertissements figurant sur le produit, son emballage ou sa notice.

Le client est invité à vérifier la composition du produit avant utilisation, notamment en cas d'allergie ou de sensibilité connue.

Les produits doivent être utilisés conformément à leur destination et aux recommandations du fabricant.

Article 15 – Bijoux

Les bijoux sont vendus conformément aux caractéristiques communiquées au client lors de l'achat ou de la commande.

Le client est invité à respecter les recommandations d'entretien qui lui sont communiquées.

Ces recommandations ne limitent pas les garanties légales applicables aux produits.

Article 16 – Réservation des prestations

Les rendez-vous peuvent être pris en ligne via le système de réservation proposé par LUMIZEN.

La validation d'un rendez-vous implique l'engagement du client à respecter la date et l'heure choisies.

Aucun acompte n'est demandé lors de la réservation.

Article 17 – Annulation et report

Toute annulation ou demande de report doit être effectuée dans les meilleurs délais et, dans la mesure du possible, au minimum vingt-quatre (24) heures avant le rendez-vous.

En l'absence d'acompte ou de paiement préalable, aucun prélèvement automatique ne sera effectué en cas d'absence.

En cas d'annulation tardive ou d'absences répétées, LUMIZEN pourra, dans les limites autorisées par la réglementation, prendre des mesures et demander le paiement de la séance non honorée.

Article 18 – Retard

Le client est invité à respecter l'heure du rendez-vous.

En cas de retard, la durée de la prestation pourra être réduite afin de ne pas perturber les rendez-vous suivants.

Le tarif de la prestation demeure inchangé.

Lorsque le retard empêche la réalisation de la prestation dans des conditions normales, LUMIZEN pourra considérer le rendez-vous comme annulé.

Article 19 – Droit de rétractation relatif aux prestations

Lorsque la réservation d'une prestation constitue un contrat conclu à distance avec un consommateur, celui-ci bénéficie, lorsque les conditions légales sont réunies, d'un délai de quatorze (14) jours calendaires pour exercer son droit de rétractation.

Si le client souhaite que la prestation commence avant l'expiration de ce délai, il doit en faire la demande expresse dans les conditions prévues par la réglementation.

Lorsque la prestation a été intégralement exécutée avant la fin du délai de rétractation, après demande expresse du client et lorsque les conditions légales sont réunies, le droit de rétractation ne peut plus être exercé.

Article 20 – Contre-indications

Le client s'engage à communiquer à LUMIZEN toute information utile susceptible d'avoir une incidence sur la réalisation d'un soin.

Lorsque la réalisation d'une prestation présente un risque ou n'est pas compatible avec les compétences du Professionnel, LUMIZEN pourra refuser ou reporter la prestation.

En cas de doute concernant une situation médicale ou une éventuelle contre-indication, le client est invité à consulter un professionnel de santé.

Article 21 – Responsabilité

LUMIZEN s'engage à réaliser les prestations avec professionnalisme et diligence.

La responsabilité de LUMIZEN ne saurait être engagée en cas de conséquence résultant d'informations inexactes, incomplètes ou dissimulées par le client, sous réserve des responsabilités qui ne peuvent légalement être exclues.

Pour les produits, LUMIZEN demeure tenue des obligations et garanties légales applicables au vendeur professionnel.

Article 22 – Réclamations

Toute réclamation relative à une prestation ou à un produit doit être adressée à LUMIZEN dans les meilleurs délais, de préférence par écrit.

Pour un produit commandé, le client est invité à préciser le produit concerné, la date de la commande et la nature du problème rencontré.

LUMIZEN s'engage à examiner toute réclamation et à rechercher une solution amiable.

Article 23 – Médiation de la consommation

Conformément à la réglementation applicable, le client consommateur peut, après avoir préalablement adressé une réclamation écrite à LUMIZEN et en l'absence de résolution amiable, recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève LUMIZEN.

Médiateur de la consommation :

1. En remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site https://www.mediateur-consommation-smp.fr/
2. ou en écrivant à l’adresse suivante :

Nom : Société de la Médiation Professionnelle
Adresse : Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez

Article 24 – Données personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre des réservations, commandes et relations commerciales sont traitées conformément à la réglementation applicable, notamment au RGPD.

Les modalités de traitement des données sont détaillées dans la Politique de confidentialité de LUMIZEN.

Article 25 – Propriété intellectuelle

Les textes, photographies, logos, graphismes et contenus présents sur les supports de communication de LUMIZEN sont protégés par les dispositions relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction ou utilisation non autorisée est interdite.

Article 26 – Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige, les parties s'efforceront de rechercher prioritairement une solution amiable.

Le client consommateur conserve la possibilité d'exercer les recours prévus par la réglementation applicable.

Article 27 – Acceptation des CGV

La validation d'une réservation ou d'une commande implique que le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepter.

La version applicable est celle en vigueur à la date de la réservation, de l'achat ou de la commande.